



demande de régularisation pour 10 ans de présence en France

Par **Belosnejka**, le 17/06/2012 à 13:59

Bonjour,

Je suis en France depuis 2002. Jusqu'à aujourd'hui j'ai toujours un statut étudiant étranger (non ressortissant UE). J'ai réussi 2 diplômes: Licence 3 et Master 1 (Maîtrise). Je n'ai jamais demandé un changement de statut salarié car je n'ai pas pu décrocher un CDI.

Ma question:

1. est-ce que j'ai droit au changement de statut salarié avec mon diplôme de Maîtrise (obtenu en 2010) pas Master
2. si j'ai droit de demander une régularisation pour 10 ans de présence en France et sans un CDI

Merci